

Bussigny - VSC	Jean 15	11.6.2000 Pentecôte
Le Saint Esprit, notre avocat contre ceux qui nous accusent		
Jérémie 22 : 1-5	Jean 15:26-27 + 16:1-4	1 Jean 2 : 1-6

Il est recommandé de lire les textes bibliques indiqués avant de lire la prédication.

Chères paroissiennes, chers paroissiens,

Nous fêtons aujourd'hui Pentecôte, le don de l'Esprit de Dieu aux disciples, aux croyants. Lorsqu'on parle du don de l'Esprit, ou du baptême de l'Esprit, on pense assez vite aux mouvements charismatiques, aux Pentecôtistes ou à des manifestations bruyantes et désordonnées.

Le Nouveau Testament nous parle de l'Esprit de plusieurs manières. Le grand texte de référence est celui d'Actes 2, écrit par l'évangéliste Luc, et qui raconte comment, cinquante jours après Pâques, les disciples réunis ont reçu l'Esprit — comme une langue de feu — et qu'ils se sont mis à parler toutes sortes de langues. Les langues de feu font références au don de la loi au Sinai et les langues étrangères parlées par les disciples affirment l'universalité de Dieu et du message de Jésus-Christ.

De son côté, l'évangéliste Jean développe un autre aspect du rôle de l'Esprit saint. D'abord, Jean décrit le Saint-Esprit comme l'Esprit de vérité. L'Esprit de vérité a pour fonction de parler de Jésus, de remémorer (Jn 14:26) les paroles de Jésus, la volonté de Dieu. Il s'oppose naturellement à celui que Jésus a désigné comme "le menteur et le père du mensonge" (Jn 8:44) c'est-à-dire le diable, les forces du mal qui veulent cacher, travestir leur mal en bien.

L'Esprit de vérité est celui qui dévoile le mensonge dont vivent tous les violents, "ceux qui vous tueront en croyant servir Dieu" dit Jean (Jn 16:2). Combien sont-ils dans le monde à croire servir une noble cause qui les autorise à tuer ? L'Esprit de vérité dénonce ce mensonge parce qu'il rappelle la vie et la mort de Jésus, le juste arbitrairement condamné à mort. A ce propos, Jésus dit lui-même : "Ils m'ont haï sans raison" (Jn 15:25).

C'est pourquoi Jean appelle l'Esprit de vérité "le Paraclet", ce qui signifie le défenseur, celui qui prend le parti du plaignant, l'avocat. Parce que Dieu prend le parti du juste haï sans raison. C'est exactement ce que Jérémie rappelle aux dirigeants de son époque :

"Voici ce que déclare le Seigneur : Agissez selon le droit et l'ordre que je veux, arrachez aux exploiters ceux qu'ils sont en train de dépouiller. Ne profitez pas de la faiblesse de l'immigré, de l'orphelin ou de la veuve, pour leur extorquer ce qu'ils possèdent. Cessez de mettre à mort des innocents en ce lieu" (Jér. 22 : 3).

La fonction du Dieu juge de l'Ancien Testament n'est pas en contradiction avec la fonction d'avocat, de défenseur du Saint Esprit. Le juge dans la pensée de l'Ancien Testament est la personne qui a du poids, qu'on écoute et qui a le pouvoir de rétablir la justice. Il est plus important de rétablir, de rendre justice à la victime que de punir le coupable, bien que généralement l'un n'aille pas sans l'autre.

Pourquoi, aujourd'hui, tient-on tellement à ce que le général Pinochet soit jugé ? Ce n'est certainement pas pour s'acharner contre un vieil homme ou pour qu'il paie personnellement ses crimes (comment pourrait-il y avoir une compensation équitable ?). Ce jugement est nécessaire pour deux raisons : 1) Le prononcé du jugement dirait que l'on était dans l'inadmissible, l'inacceptable et il faut le réaffirmer. 2) Un jugement permettrait de dire que les victimes ont

souffert sans raison, sans fautes de leur part. Il n'y a aucune commune mesure entre ce qu'elles ont fait et ce qu'elles ont subi.

L'Esprit de vérité est là pour rétablir les faits, pour relever les victimes, pour leur rendre leur dignité. Par l'Esprit saint, Dieu est l'avocat des sans voix et des sans forces. L'Esprit saint est notre propre avocat contre ceux qui nous accusent.

Aujourd'hui, dans notre Etat de droit, nous avons le privilège de ne quasiment pas risquer d'être accusé à tort ou d'être dépouillés injustement. Cependant, il se joue dans notre vie privée, individuelle, intime, un petit jeu de tribunal, avec procureur, juge et parfois avocat.

Qui n'a pas senti, en lui-même, un regard accusateur et critique, ou une voix qui juge, blâme ou dévalorise : "T'as encore fait ça! t'es nul(le)!" ou "T'es pas malin, c'est pas possible d'être aussi bête..."

Aujourd'hui, nous ne sommes pas confrontés aux tribunaux publics, par contre, nous affrontons souvent notre propre tribunal intérieur, celui des jugements et des étiquettes qui nous sont collées et qui sont tenaces dans notre esprit.

Face à cela, l'Esprit de vérité a deux fonctions : d'abord de prendre notre défense contre ces jugements critiques, contre ces accusations qui ruinent notre estime de soi et notre joie de vivre. Ensuite, de nous apprendre à notre tour à ne pas porter de tels jugements sur les personnes qui nous entourent, nos parents, notre conjoint, nos enfants, nos proches. Nous pouvons juger des actes, cela est parfois nécessaire, mais ne jugeons pas les personnes, seul l'Esprit de vérité en sait assez pour se permettre un jugement. En fait, il voit tout tellement clair qu'il sait qu'il n'y a plus rien à juger, seulement à comprendre et à aimer pour rétablir l'être humain dans sa vraie dignité.

C'est ainsi que l'Esprit de Pentecôte nous renouvelle et nous met en contact avec Dieu, il nous assiste et nous soutient dans notre être, pour nous affermir, pour renouveler et rénover notre dignité de créatures pleinement aimées de Dieu.

Amen